



**A LA UNE**

## **ELECTIONS REGIONALES** les 6 & 13 décembre

Mode d'emploi

LE CMJ,  
C'EST REPARTI

**#04**

TÉLÉTHON  
LE PROGRAMME

**#05**

UN PEU D'HISTOIRE  
LES FOURCHES PATIBULAIRES

**#08**



## #FOCUS

### Le vote par procuration

Vous n'avez pas la possibilité de vous rendre aux urnes? Pensez à faire rapidement une procuration. Pour cela, il est nécessaire de se rendre dans un commissariat, une gendarmerie ou au tribunal d'instance. Vous pouvez désigner librement la personne qui votera à votre place à deux conditions : votre mandataire doit être inscrit sur la même commune et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Cas particulier : les personnes ne pouvant se déplacer pour raison médicale peuvent solliciter par écrit la venue à domicile d'un officier de police judiciaire en joignant à la demande un certificat médical ou un justificatif.

Attention aux délais : Il n'existe pas de date limite. Toutefois, les procurations sont transmises à la Mairie par voie postale. Il est donc préférable d'anticiper.

## #SOMMAIRE

FOCUS.....	P2	TRIBUNES LIBRES.....	P6
ETAT CIVIL.....	P2	DECES DE J. DENEBOUDE.....	P6
LE CHIFFRE DU MOIS.....	P2	AGENDA.....	P7
ELECTIONS RÉGIONALES, LES 6 & 13 DÉCEMBRE.....	P3	CONFERENCE.....	P7
LUMIÈRES SUR LA VILLE.....	P4	ARRET SUR IMAGES.....	P
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, INSCRIPTIONS AVANT LE 15 DÉCEMBRE .....	P4	UN PEU D'HISTOIRE.....	P8
TÉLÉTHON 2015.....	P5		

## #ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

Octobre  
COURBE Lola  
FRANÇOISE DUMOUCHEL Timothé  
FUSCO Olivia  
LAMOUREUX Raphaël  
TYFEL Augustin  
YOUS Aii

### DECES

Octobre  
DACHICOURT née PALADE Carole, 56 ans  
LAUGEOIS Daniel, 77 ans  
LOUCHARD Gisèle, 89 ans  
NGUYEN Agnès, 71 ans  
NUNINGER Marcelle, 84 ans

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 143

C'EST LE NOMBRE D'UTILISATEURS DE  
LA NOUVELLE APPLI BIHOREL.

59% SUR IOS

41% SUR ANDROID,

UN MOIS APRÈS SA SORTIE  
SUR LES STORES.

TÉLÉCHARGEZ-LA, ELLE EST  
DISPONIBLE GRATUITEMENT.

#Citoyenneté

# ÉLECTIONS RÉGIONALES, LES 6 & 13 DÉCEMBRE

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

**Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre. Il s'agira du dernier vote national avant les présidentielles en 2017.**

**Ce qu'il faut savoir...**

### Pour qui vote-t-on?

Il s'agit d'élire les conseillers régionaux pour six ans dans les 12 nouvelles régions métropolitaines (hors Corse) créées à partir des 22 anciennes, et dans les territoires d'outre-mer. Ces conseillers élus seront chargés ensuite de désigner le président de leur Conseil régional.

Pour la Région Normandie (qui résulte de la fusion de la Haute et la Basse Normandie), 102 conseillers régionaux seront élus. Ils seront désignés au sein de chacune des sections qui correspondent aux départements : 41 en Seine-Maritime, 20 dans l'Eure, 17 dans la Manche, 23 dans le Calvados, 11 dans l'Orne.

### Quel est le mode de scrutin ?

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste, à deux tours, avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage, se combinant avec une prime majoritaire (ndlr. la prime majoritaire donne à la liste ayant obtenu le plus de voix la majorité au sein du conseil régional).

Au premier tour, la liste qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un quart des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur.

Les autres sièges sont répartis selon la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un second tour. Seules sont autorisées à se présenter les listes ayant obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au premier tour. Par ailleurs, entre les deux tours, les listes peuvent être modifiées, notamment pour fusionner avec des listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

La répartition des sièges se fait selon les mêmes règles que pour le premier tour, à ceci près que la majorité absolue n'est plus requise.

La loi du 6 juin 2000 applique au scrutin régional la parité stricte des candidatures.

### Quel est le rôle des Régions ?

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) adoptée par le Parlement le 16 juillet, a fixé les compétences des collectivités territoriales. Les régions interviennent sur le développement économique,



En Seine-Maritime, 41 conseillers régionaux seront élus.

l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la gestion des lycées et les transports, y compris désormais les transports scolaires.

Elles peuvent aussi jouer un rôle de coordination de l'emploi et en matière d'environnement. La culture, les sports, le tourisme, l'éducation populaire et les langues régionales relèvent à la fois des régions et des départements, tout comme certains ports.

### Sources :

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)

## Donnez un peu de votre temps, participez au dépouillement

La Ville recherche des bénévoles pour assister les élus et les agents lors du dépouillement (à partir de 18h).

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LES CANDIDATURES, C'EST JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE



les 6,7 et 8 janvier dans ton école

- Tu es élève du CM1 à la 3e
- Tu habites la commune
- Tu veux représenter les jeunes

Pose ta candidature avant le 15 décembre, auprès de ton professeur

**En janvier auront lieu les élections du Conseil municipal des Jeunes. Les candidatures sont ouvertes.**

Le CMJ s'adresse aux jeunes Bihorellais qui souhaitent monter des projets pour leur commune, représenter leurs camarades et vivre l'expérience d'un conseil municipal. Pour poser sa candidature, il suffit de remplir le formulaire disponible sur [www.bihorel.net](http://www.bihorel.net) ou auprès des professeurs, et de le remettre à son professeur avant le mardi 15 décembre.

Les élections auront lieu dans les écoles et au collège, par niveaux (les CM1 voteront pour les CM1 etc), les 6, 7 et 8 janvier.

29 élus seront désignés. Lors du premier conseil municipal, ils procéderont à l'élection du maire et des adjoints, et constitueront les commissions (communication, culture, sport, citoyenneté, environnement et solidarité).

Les jeunes élus s'engagent pour deux ans. Ils participeront aux réunions (le mercredi après-midi) pour préparer et mettre en place les projets. Auriane Godin, une animatrice jeunesse de la Ville, les accompagnera. L'élue à la jeunesse appuiera leurs démarches auprès des élus adultes.

Contact : [auriane.godin@ville-bihorel.fr](mailto:auriane.godin@ville-bihorel.fr)

## #Cadre de vie

### PARÉS POUR LA NEIGE

Actif du 16 novembre au 14 mars et mis au point par les Services techniques de la Ville, le plan déneigement, c'est :

- une astreinte 7 jours sur 7,
- des équipes de 4 agents, dont un déclencheur (il veille sur les conditions météorologiques et donne l'alerte en cas de neige ou verglas),
- trois véhicules dont deux saleuses,



- un circuit sur 35 km de voirie.
- Nouveau :** la Ville va faire l'acquisition d'un camion multifonctions, en décembre.

## #Cadre de vie

### LUMIÈRES SUR LA VILLE

Noël approche. Et comme chaque année, la Ville se pare de ses illuminations. Elles égayeront notre quotidien du début du mois de décembre au 11 janvier.

"Ce sont des installations coûteuses. Aussi, nous y consacrons un budget limité, le même que l'année dernière, tout en essayant d'apporter des améliorations", expose Sébastien Boust, responsable des Services techniques. "Les abords des commerces sont favorisés, les entrées de ville également".



Le budget est de 24 550€ : location des motifs, pose et dépose.

Les couleurs bleu et blanc ont été choisies. L'éclairage est 100% LED : ampoules peu consommatrices d'énergie.

# TÉLÉTHON 2015

LES 4, 5 & 6 DÉCEMBRE

**Une soirée cabaret-buffet, des rendez-vous sportifs, des ventes de crêpes et de gâteaux, un salon bien-être... pour le Téléthon, un riche programme vous attend. Participez aux animations, il y en a pour tous les goûts. Et surtout, n'oubliez pas de faire un don. Chaque euro compte !**

## Vendredi 4

**Foyer théâtre municipal à 19h Soirée cabaret avec buffet campagnard**

avec le soutien du Comité des fêtes et de Super U Bihorel, et avec la participation de la Compagnie Sam et Sarah, la Compagnie Tour et détours, des chanteurs Claire Jau, Léa Durand (participante au concours T'm chanter 2014), Mathieu (gagnant du concours T'm chanter 2015), Prince (finaliste du concours 2015).  
Entrée : 10 € minimum  
Inscriptions : 02 35 59 56 35.

**Piscine Transat de 20h à 21h Séance aquagym**  
participation 5 € minimum

## Samedi 5

**Départ de la randonnée roller du GCOB rando roller**  
à 6h30, au Complexe du Maréchal Leclerc vers les boucles de

la Seine (retour vers 17h30-18h)

**Place de l'église dès 10h Vente de crêpes et gâteaux**

par les Scouts de France des carrés de laine confectionnés par les foyers des seniors décoreront le mobilier urbain sur la place. Ils seront mis en vente par les Comités de quartier.

**Espace bien-être**  
avec le cabinet Bihorel Village, le Mieux-être au naturel : massages.

**Foyer théâtre municipal, à 14h,**  
Espace bien-être, avec le cabinet Bihorel Village, le mieux-être au naturel : sophrologie, réflexologie, shiatsu do-in, massage assis (amma)  
Participation : 3 € minimum  
Salon de thé tenu par des jeunes de la commune et le Comité d'entraide

**au Foyer municipal à 14h, départ de la randonnée pédestre**  
boucle de 2h, accessible à tous (avec les clubs de randonnée pédestre et de gym volontaire du GCOB)

**à l'Hippodrome à 10h T'no limit Bootcamp**  
initiation  
séance découverte à 10h, séance habituelle à 11h  
Participation : 5 € minimum

**4 Vendredi** Soirée cabaret / buffet à partir de 19h Réservation : 02 35 59 56 35

**5 Samedi** Vente crêpes Salon bien-être Sport toute la journée

**6 Dimanche** Plongée Piscine Transat à partir de 10h

Programme complet sur [www.bihorel.net](http://www.bihorel.net)

**à la piscine Transat et sur le parking de Super U (matin et après-midi),**  
vente de crêpes et gâteaux par les Scouts de France,

**Centre culturel Gascard à partir de 14h**  
scrabble, avec le club de Bihorel

## Dimanche 6

**piscine Transat 10h- 13h,**  
avec le club GCOB plongée baptêmes de plongée : 5€ reversés au Téléthon (avec une entrée piscine offerte)  
séance d'aquagym : 5€ reversés au Téléthon.

**Plus d'infos sur : [www.bihorel.net](http://www.bihorel.net)**

## #EN BREF

### BANQUET DES SENIORS : INSCRIVEZ-VOUS

Le banquet des seniors (+ de 65 ans) aura lieu le dimanche 10 janvier 2016, au Gymnase Hébert. Inscriptions lundi 7 mardi 8 et mercredi 9 Décembre 2015 de 9h à 12h au service social (rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville), et lors des permanences : lundi 7, salle du Chapitre, à 14h, mardi 8 salle Devieille, à 16h, mercredi 9, Foyer Tamarelle, à 14h.  
Tarif : 13€  
Renseignements : 02 35 59 56 08.

### CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS : LA LISTE DES GAGNANTS

**Catégorie Maison avec jardin très visible de la rue :**  
1-Lahouari MALFI ; 2-Etienne PUPIN ; 3- Jean-Marc ADAM

**Catégorie Décor floral en bordure de voie publique :** 1-Maud FONDIMARE ; 2-Liliane ETIENNE ; 3- Michel LEVESQUE & Patrice LEROY

**Catégorie Balcon ou terrasse avec ou sans jardin visible de la rue :** 1- Yvette DUBORT ; 2-Michel FRESSARD ; 3- Pascale BARBOT.

### ACCUEILS DE LOISIRS DES VACANCES DE NOËL

L'accueil de loisirs sera ouvert du 21 au 24 décembre. Les fiches de réservation sont disponibles dans les accueils périscolaires ou sur le site internet de la ville. Elles sont à remettre au Service Jeunesse, à la mairie, 48 rue d'Étancourt, ou par mail : [service.jeunesse@ville-bihorel.fr](mailto:service.jeunesse@ville-bihorel.fr).

L'inscription n'est enregistrée qu'après réponse du service jeunesse. Pour une 1ère inscription au cours de l'année scolaire, remplir la fiche de réservation ainsi que la fiche enfant disponible au service Jeunesse. Clôture des réservations : vendredi 11 décembre.  
Contact : 02 35 59 56 15

### RÉSERVATIONS ACCUEILS DE LOISIRS DES MERCREDIS DE JANVIER - FÉVRIER

Les inscriptions pour les accueils des mercredis de janvier et février sont ouvertes du 30 novembre au 23 décembre. Les fiches d'inscription sont disponibles dans les accueils périscolaires et en téléchargement sur le site de la ville : [www.bihorel.net](http://www.bihorel.net)

# #TRIBUNES LIBRES

## GROUPES POLITIQUES MUNICIPAUX

### BIEN CHEZ NOUS ENSEMBLE A BIHOREL

#### MÉTROPOLE, LA VIGILANCE S'IMPOSE

Déjà une mesure fiscale défavorable et qui impactera directement les communes : la taxe d'aménagement, qui s'applique aux permis de construire, passe de 3 à 5%. Certes, tous les contribuables ne sont pas concernés, mais c'est un signal inquiétant. Surtout quand on s'aperçoit que le coût des transferts financiers à la Métropole dépasse, dans bien des cas, ce que coûtaient les services, aujourd'hui transférés, du temps de la gestion municipale.

Un récent audit des finances départementales nous a permis de vérifier, une fois de plus, comment une gestion socialiste dispendieuse des deniers publics, avait considérablement alourdi, pendant douze ans, nos feuilles d'impôts. En cause pour une grande part, la clause de « compétence générale » dont les dirigeants socialistes ont abusé pour financer des politiques clientélistes.

Espérons que la nouvelle Normandie, la Normandie historique réunifiée, mettra fin à ces pratiques partisans et saura unir ses forces au profit d'un grand projet régional, créateur de richesses et de justice sociale.

### BIHOREL RASSEMBLEE BIHOREL AVANCE

#### PARLONS IMMOBILIER !!!

La politique immobilière de la ville n'en finit pas de poser question :

-La liquidation du dossier des préemptions du centre ville et du coût réel et final de cette aberrante opération.

-le passage de 1M€ en 2012, pour les travaux du foyer Tamarelle à 1,5M€ aujourd'hui, soit 50% d'augmentation en 3 ans pour les mêmes travaux, le désamiantage soi-disant en cause, n'existait-il pas en 2012 ?

-La "résidence Gauguin" rue Lecoq, 36 logements au pied d'un château d'eau surmonté d'une multitude d'antennes relais ?

-La maison Bombard, cette maison de caractère face à l'église, va être rasée pour faire place à un immeuble qui peine à être commercialisé ?

-Un projet immobilier « mesuré » derrière le centre commercial du Chapitre avant un projet beaucoup mesuré sur les terrains de tennis extérieurs ?

Les condamnations financières que la Mairie a dû payer (pour mémoire "la malheureuse affaire du Chapitre...") qui sont pourtant le reflet de la gestion calamiteuse depuis de nombreuses années de ce dossier immobilier. Naturellement, des projets immobiliers sont absolument nécessaires à la vie de la commune, naturellement le foyer Tamarelle nécessite plus que rapidement (prévus depuis 2008) des travaux importants de rénovation... mais pas n'importe comment, ni au détriment des riverains, ni à n'importe quel prix.

### TOUS UNIS POUR BIHOREL

Non communiqué

### #Carnet

## DÉCÈS DE JACQUES DENEBOUDE

### L'ANCIEN ÉLU ÉTAIT À L'ORIGINE DU GCOB

**Nous avons appris fin octobre le décès de Jacques DENEBOUDE, un ancien élu de Bihorel.**

Jacques Deneboudé avait été élu conseiller municipal de Bihorel en mars 1965. En 1969, il était devenu adjoint aux affaires sportives, en 1977, adjoint aux affaires sportives, Fêtes et cérémonies, en 1979, adjoint à la Jeunesse, sports, Fêtes et Cérémonies, en 1983, adjoint à l'équipement, l'ur-

banisme, l'environnement et la sécurité, en 1989, adjoint à l'urbanisme, à l'équipement, et de 1995 à mars 2001, 1er Adjoint à l'Urbanisme, Voirie et Environnement.

L'ancien élu était également fondateur du GCOB en 1967.

# #AGENDA DÉCEMBRE

### JEUDI 3

Conférence

**Résistances,**

**à deux pas de Rouen**

Groupe d'Histoire de Bihorel

La Grange - 18h

Lire ci-contre

### LES 4, 5 & 6

Téléthon 2015

Retrouvez tout le programme en

page 5

### DU 5 AU 13

Exposition de peinture

Sonia Paul - La Grange

tous les jours de 14h à 19h (de

10h à 19h le samedi)

Entrée libre

### DIMANCHES 6 & 13

Elections régionales

Lire en page 3

### DU 15 AU 20

Exposition Art Postal

La Grange

Tous les jours de 14h30 à 18h30

et le samedi matin de 10 à

12h30 - entrée libre

### DU 22 DÉC. AU 3 JANV. 2016

Exposition "13 dévoile son art"

peintures et photographies

La Grange

Tous les jours de 11h30 à 19h,

avec ateliers peinture

Entrée libre

## #EXPOSITION

### SONIA PAUL OU LA POÉSIE DU MOUVEMENT

Exposition de peinture du 5 au 13 décembre, à la Grange



Fidèle à Bihorel, l'artiste peintre Sonia Paul revient cette année. Venez la découvrir ou la redécouvrir.

"J'ai vécu à Bihorel et j'y garde toujours des attaches. Et c'est avec plaisir que j'y reviens présenter mes nouvelles toiles chaque année".

"Jeune, je dessinais des modèles de vêtements que je cousais", raconte Sonia Paul, qui très tôt se découvre une grande sensibilité pour l'art. "Plus tard, la peinture est devenue une passion. Et en 2008, c'est devenu mon métier".

La technique du peintre : l'huile au couteau. "Ce qui me plaît : c'est peindre le mouvement", indique Sonia Paul. Le sport l'inspire beaucoup : équitation, hockey sur glace, danse ou polo. Les paysages également.

**Infos pratiques :** du 5 au 13 décembre, tous les jours de 14h à 19h (de 10h à 19h le samedi) - Plus d'infos sur : [www.soniapaul.fr](http://www.soniapaul.fr)

Directeur de la publication : Pascal Houbbron  
Conception, maquette, rédaction :  
Service Communication et Culturel  
(Sylvain Fassio, Julie Dubois)  
Tirage : 4500 exemplaires

Crédit photos :  
Ville de Bihorel (Sylvain Fassio, Julie Dubois),  
R. Malandain, Fotolia, Pixabay

Impression : Bémographic

# #HISTOIRE

## CONFÉRENCE

*Résistances... à deux pas de Rouen...*

Le jeudi 3 décembre, à 18h, à la Grange



Sous l'Occupation, des hommes et des femmes ont refusé la défaite de notre pays. Ils ont combattu la collaboration. Ils et elles ont résisté.

Ils ont subi la répression. Ont été dénoncés, poursuivis, traqués, et arrêtés. Ils ont été interrogés au siège de la police allemande à Rouen, incarcérés et torturés dans les sous-sols

du Palais de Justice ou dans les cellules de la prison Bonne Nouvelle. Ils ont été jugés. Ont été internés, fusillés ou déportés.

Malgré la diversité des motivations et des actions, la résistance - les résistances devrait-on dire - à l'occupation présente une unité profonde. Elle a été un grand moment de la conscience de femmes et d'hommes qui ont lutté et combattu pour le retour aux valeurs démocratiques et républicaines et, à partir de 1943, pour l'application du programme de Conseil National de la Résistance.

La conférence est proposée par Alain Alexandre, historien de la vallée du Cailly, président de l'Association du Musée de l'Homme et de l'Industrie, un habitué du Groupe d'Histoire de Bihorel et Stéphane Cauchois, enseignant à Montville.

N.B. Un livre réalisé par les conférenciers sur le sujet sera proposé (224 pages, 250 illustrations, édité par l'Echo des Vagues, au prix de 29 €).

#### Infos pratiques :

Jeudi 3 décembre, à 18h, La Grange de la Petite Madeleine

Ville de Bihorel  
Hôtel de Ville  
48 rue d'Etancourt, 76420 Bihorel  
Tél : 02 35 59 56 35  
[www.bihorel.net](http://www.bihorel.net)

# #ARRÊT SUR IMAGES



Les nouveaux habitants de Bihorel sont venus en nombre à la cérémonie d'accueil qui leur était réservée, le samedi 24 octobre.



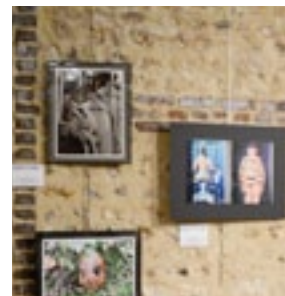
Cérémonie du 11 Novembre, en présence des personnalités locales.



En octobre, le cross est le grand rendez-vous sportif des élèves des écoles élémentaires.



En octobre-novembre, les élèves de primaire se sont affrontés lors de rencontres athlétiques.



Expo photos de l'ADTR à la Grange, en octobre.



Dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville proposait des ateliers cuisine solidaire, à la restauration scolaire, en novembre.



Exposition de peinture et sculpture, à la Grange : 8 artistes à l'affiche, en novembre.



La Bourse toutes collections rassemble chaque année de nombreux passionnés.

## #UN PEU D'HISTOIRE

### LES FOURCHES PATIBULAIRES

Au Moyen Âge, tout seigneur, ecclésiastique ou laïque, qui disposait du droit de haute justice possédait son gibet sur lequel les condamnés étaient suspendus sous des fourches pour y être exposés. Pour l'exemple... Celui de Bihorel était implanté au niveau du Château Michelet par la haute justice des moines de Saint-Ouen. Chacun pouvait donc apercevoir sur les hauteurs de Rouen les suppliciés ainsi exposés. La puanteur dégagée incommodait jusqu'aux habitants du quartier Beauvoisine. Le peuple a renversé et brûlé une pre-

mière fois les fourches patibulaires de Bihorel en 1382 mais elles ont été reconstruites une année plus tard puis de nouveau relevées pour être redétruites par les Bourguignons en 1473 quand ils sont entrés dans la ville de Rouen.

L'exécuté le plus célèbre est sans doute Jean d'Harcourt, le 5 avril 1356. Tenace défenseur des libertés provinciales, il a été arrêté sans passer en jugement puis décapité et pendu le soir même au gibet de Bihorel. Il aurait déclaré aux gens de Rouen « *qu'ils seraient bien serfs et bien*



*mesquins s'ils consentaient à payer leurs impôts. Quant à lui, si un percepteur se présentait sur les terres d'Harcourt, il le lui ferait payer de son sang.* » Jean le Bon ne lui en a pas laissé le loisir.

Élodie et Claude HEU